Envoyé en préfecture le 10/03/2023
Reçu en préfecture le 10/03/2023
Publié le
ID : 003-210302980-20230309-DEC202323-AU

- République Française -

VILLE de VARENNES-sur-ALLIER

Extrait du registre des décisions du Maire :

DEC202323

Objet : mise à disposition de la salle Max Favalelli à la Fédération FENARAC

09 MARS 2023

Le MAIRE de VARENNES-sur-ALLIER,

VU le Code général des Collectivités territoriales, art. L. 2122-22, alinéa n° 5 ;

VU la délibération du Conseil municipal n° 2020260509 en date du 26 mai portant délégation au maire pour décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

CONSIDERANT que le 13 avril 2023 à Varennes sur Allier, la Fédération FENARAC a besoin de la salle Max Favalelli pour organiser une réunion ;

DECIDE de mettre à disposition la salle Max Favalelli à la Fédération FENARAC jeudi 13 avril 2023 de 8h à 17h ;

DECIDE de signer la convention avec la Fédération FENARAC ;

PUBLICATION au R.A.A.

Roger LITAUDON

MAIRIE DE VARENNES SUR ALLIER (ALLIER)